

Banque Jacques Cartier, dans un an ou peut-être même plus tôt.

C'est alors que nos lecteurs ne manqueraient pas de nous demander compte des conseils que nous leur aurions donnés et de rejeter sur nous une responsabilité que, pour rien au monde, nous ne voulons assumer.

Il nous semble, au contraire, que, pour nous, le patriotisme doit consister à prémunir nos propres compatriotes contre les pertes qu'ils peuvent subir en donnant leur signature sans exiger des explications et des garanties nécessaires.

Il nous semble aussi que le vrai patriotisme, le patriotisme bien entendu, ne consiste pas à maintenir debout une banque de plus ou de moins, mais plutôt à ne pas aider au relèvement de celles qui, n'étant pas assez solides pour résister aux à-coups, sont une menace perpétuelle pour la sécurité des déposants, des actionnaires, du commerce et des industries.

Depuis vingt ans, c'est la troisième fois que la Banque Jacques Cartier suspend ses paiements. Une fois même, elle a fait perdre aux actionnaires la moitié du capital. Depuis, elle n'a jamais marché que d'un pas boiteux et personne ne peut dire, au moment présent, quelle est la valeur réelle de son actif.

Dans ces conditions, n'est-il pas vrai de dire que sa faiblesse constitutionnelle est une menace continue pour les autres banques.

Nous ne serions nullement surpris que cette faiblesse soit la raison unique qui oblige les autres banques canadiennes-françaises à maintenir improductives dans leurs voutes des sommes énormes.

Ainsi, la faiblesse de la Banque Jacques Cartier a eu pour effet de restreindre le crédit que des banques solides pourraient accorder au commerce et d'empêcher ces banques d'acquérir le grand dévelop-

pement auquel elles ont droit par leur prudence et sage administration.

Un pays n'est pas grand par le nombre de ses institutions seulement, mais surtout par la grandeur et le développement des mêmes institutions.

Les Canadiens-français, ou mieux les industriels et le commerce canadiens-français ne pourront se développer et prospérer qu'à l'ombre d'institutions financières solides.

On a prétendu que la Banque Jacques Cartier est utile et même nécessaire pour les besoins d'une certaine clientèle.

Si ces besoins sont réels et, si la nécessité d'une banque canadienne-française, outre celles qui restent debout actuellement, s'impose, nous pouvons encore nous consoler.

Cette banque nécessaire ne tarderait pas à s'édifier, car il ne manque pas de capitalistes en quête d'affaires nouvelles pourvu qu'elles soient productives. Et une affaire qui répond à un besoin réel est toujours productive.

Composés Adhésifs

Par M. LINK.

Ces composés sont constitués par de la gélatine, du glucose, de la glycérine, d'après la méthode suivante :

On mélange,	
1o	Gélatine..... 1 kil.
	Glycérine..... 0.750 gr.
	Glucose..... 0.500 gr.
On dissout au bain-marie :	
2o	Gélatine..... 1 kil.
	Glucose..... 0.750 gr.
	Glycérine..... 1 kil.

Cette colle est flexible, mais se divise difficilement. Pour l'amollir et la maintenir dans un état continu d'humidité, il suffit d'y ajouter 250 à 300 gr. de nitrate d'ammoniaque, et pour éviter la putréfaction, on additionne de 30 gr. d'acide acétique ou d'essence de mirbane ou d'essence de girofle.

On peut modifier la composition de la manière suivante :

	Gélatine ou colle de poisson 1 kil.
	Dextrine ou sucre..... 1 kil.
	On ajoute l'agent conservateur.